

SYNDICAT MIXTE du SCoT ROVALTAIN-Drôme-Ardèche

1, rue Roland Moreno

26300 ALIXAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL du
SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 13 juin 2023 à 18h30, le Comité syndical s'est réuni à Valence sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CLEMENT, GAUCHER, GUILLON, JUNG, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BONNET, BRARD, DARD, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, LARUE, MIZZI, MORIN, ROMAIN, TEUFERT, VALETTE, VALLA, VASSY.

Pouvoirs : de CHAZAL à GIRARD, de DUBAY à MIZZI, de GENTIAL à GUILLON, de LAMBERT à ANGELI, de PLACE à BARNERON, de ROBIN à TEUFERT, de SOULIGNAC à BRARD.

Date de convocation : 2 juin 2023 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 23 - Nombre de pouvoirs : 7

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022

Vu les articles L5211-1 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

Considérant que le compte de gestion 2022 transmis par Monsieur le Trésorier est conforme au compte administratif 2022,

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré :

Pour : 23 délégués dont 7 disposants d'un pouvoir représentant 30 voix

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE

- **D'approuver** le compte de gestion 2022 transmis par Monsieur le trésorier du SERVICE DE GESTION COMPTABLE NORD DROME,

- **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 13 juin 2023,

Lionel BRARD

Président

